



# Tourcoing

## Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroeck  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING  
SERVICE AFFAIRES JURIDIQUES  
ET PATRIMOINE  
DFCPAJI\_2025\_149

Défense devant le Tribunal Administratif  
suite au recours en annulation de  
l'amende de 300 € pour dépôts sauvages  
en dehors du PAV sis rue du Pont Rompu

### Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

\*\*\*\*\*

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'arrêté de délégation de fonctions et de signature de Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Premier Adjoint, n°2024-65 du 3 juin 2024,

Considérant que le 29 janvier 2025, Madame RAES Manon a intenté devant le Tribunal Administratif de Lille un recours en annulation de l'amende administrative de 300 € infligée pour dépôts sauvages le 20 novembre 2024 en dehors du PAV sis rue du Pont Rompu à Tourcoing- instance 2500901.

Il convient de défendre à l'action intentée contre la Ville.

### DECIDONS

- de défendre à l'action intentée par Madame RAES contre la Ville devant le Tribunal Administratif de Lille, sans ministère d'avocat.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télécours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du CGCT, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion obligatoire du Conseil Municipal.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **27 MAI 2025**

Envoyée en Préfecture le 27/05/2025

Publiée sur le site internet de la Ville le

Par délégation du Maire  
Jean-Marie VUYLSTEKER  
Premier Adjoint

